

C'est en Espagne, dans une des vallées les plus enneigées des Pyrénées catalanes, toute proche du parc national des Encantats que nous vous proposons de chausser les raquettes... À la découverte de lieux enchanteurs, coins de paradis pour le randonneur. De superbes randonnées aux paysages variés : longues vallées au relief très doux et aux larges combes, forêts de pins à crochets, nombreux lacs gelés entourés d'étonnantes aiguilles et splendides belvédères.

Une formule mixte alliant des randonnées en étoile à partir d'un hébergement typique et son musée du Pyrénéisme au cœur d'un village de montagne et, pour une immersion totale, un mini raid facile à partir d'un refuge tout proche du Parc National d'Aigüestortes.

► Repères

Début du séjour : le dimanche à 9H à St-Gaudens

Fin du séjour : le samedi vers 10H30 à St-Gaudens

Hébergement : gîte et refuge (gardé et chauffé)

Niveau 4 : en moyenne chaque jour 550 m de dénivelé positif et 5 heures 30 de marche effectives

Portage : affaires personnelles pour 2 nuits

Encadrement : accompagnateur en montagne spécialiste de la montagne hivernale

Groupe : 4 à 12 personnes

Prix 755 €

Dates : de février à mars



PROGRAMME JOUR PAR JOUR

Jour 1 : premières traces dans la neige, randonnée en boucle vers la Serra d'Arenho, toute proche de notre gîte. Nuit à Salardù.
5 heures de marche, + 500 m ; - 500 m de dénivelé.

Jour 2 : départ pour le Pla de Beret. Montée au pic de Pedescals (2 410 m) superbe belvédère. Nuit à Salardù.
5 à 6 heures de marche, + 600 m ; - 600 m de dénivelé.

Jour 3 : découverte du mystérieux vallon de l'Orri et des lacs de Baciber. Nuit à Salardù.
5 heures de marche, + 600 m ; - 600 m de dénivelé.

Jour 4 : départ pour notre "mini itinérance". Montée en douceur au refuge de Colomers, tout proche du Parc National d'Aigüestortes i Estany de Sant Maurici, par la vallée d'Aiguamog par les bains de Tredos. Nuit au refuge de Colomers (2 135 m).
5 heures de marche, + 800 m de dénivelé

Jour 5 : au départ du lac Major de Colomers, découverte du cirque de Colomers et sa kyrielle d'étangs gelés. Sous le grand Tuc de Colomers, nous cheminerons à pas feutrés pour une journée inoubliable. Nuit au refuge de Colomers.
6 heures de marche, + 650 m ; - 650 m de dénivelé.

Jour 6 : belle descente sur le village de Tredos. Nuit à Salardù.
5 heures de marche; - 800 m de dénivelé.

Jour 7 : transfert après le petit-déjeuner.

▷ Nota bene

La durée est donnée à titre indicatif et correspond aux heures effectives de marche (hors pauses).

L'accompagnateur peut décider de modifier les parcours décrits plus haut (cas de force majeure, conditions météo, nombre et/ou niveau des participants, etc.). Dans tous les cas, ayez confiance car ces éventuelles modifications sont toujours faites dans votre intérêt, pour votre sécurité ou votre confort.

ACCÈS

Rendez-vous : le dimanche à 9H en gare SNCF de Saint-Gaudens (31). En cas de problème ou retard, appelez le numéro d'urgence fourni dans les documents de voyage.

Fin du séjour : le samedi vers 10H30 en gare SNCF de Saint-Gaudens (31).

Arriver sur place :

- En train : gare d'accueil Saint-Gaudens (31). Horaires et tarifs : Tél. 36 35 ou <http://www.voyages-sncf.com/>
- Par la route : depuis Toulouse, prendre l'autoroute A 64 jusqu'à la sortie Saint Gaudens (sortie 18), puis prendre la RN 117 jusqu'à Saint Gaudens.

▷ Covoiturage

Le cas échéant veuillez nous indiquer (à l'inscription ou le plus tôt possible avant le départ) votre souhait de covoiturer ou d'être covoituré pour rejoindre le lieu de rendez-vous. Nous vous mettrons en contact avec les autres participants intéressés.

Parkings :

- non gardé à la gare SNCF

Veuillez vous renseigner auprès de l'office du tourisme pour savoir si des manifestations (fêtes, marchés...) seront organisées sur votre lieu de stationnement.

Arriver la veille :

Réservation à l'avance par vos soins.

> Si vous arrivez en train : à Saint-Gaudens, plusieurs hôtels.

> en voiture : gîte Refugi Rosta à Salardú (Esp.) Tél. +34 973 645 308. **Nous prévenir avant le départ** pour profiter d'un rendez-vous spécial directement à Salardú.

HÉBERGEMENT & REPAS

4 nuits en gîte d'étape et 2 nuits en refuge gardé.

Nuit en gîte d'étapes

C'est dans de petits dortoirs que vous dormirez, équipés de matelas, couvertures et oreillers. Ce que le gîte perd en confort, il le gagne en chaleur, en ambiance familiale et en convivialité. Soirées animées en perspective... Le linge de toilette n'est pas fourni.

Nuit en refuge de montagne

Ils sont placés dans des sites insolites et sauvages, dans une nature vierge de toute pollution et urbanisation. Randonnées fait son maximum pour vous loger dans des refuges équipés de douches et de sanitaires. Le linge de toilette n'est pas fourni. Les dortoirs sont équipés de matelas, couvertures et oreillers.

Séjour en pension complète (dîner + petit-déjeuner + pique-nique). Les boissons ne sont pas comprises. Les pique-niques du midi seront préparés par nos hôtes du jour. Les repas du soir sont la plupart du temps composés du menu du jour (pas de choix de menu). Les chiens ne sont pas acceptés.

NIVEAU 4

En moyenne chaque jour : 550 m de dénivelé positif et 5 à 6 heures de marche effectives.

► Avertissement

Ce séjour s'adresse à des personnes pratiquant déjà la randonnée pédestre sur sentier.

Dénivelé positif maximum : + 800 m
Dénivelé total en montée : + 3 150 m

Dénivelé total en descente : - 3 150 m
Altitude mini / maxi de passage : 1 450 m / 2 560 m

PORTAGE & TRANSPORT DES BAGAGES

Uniquement les affaires de la journée et le pique-nique, sauf pour les jours 4, 5 et 6 où vous devrez porter vos affaires personnelles pour 2 nuits en refuge.

TRANSFERTS

- Jour 1 de St-Gaudens à Salardú (1 h) puis Bagergue (10 min) et retour à Salardú
- Jour 2 de Salardú au pla de Beret (20 min) et retour
- Jour 3 de Salardú au pla de Beret (20 min) et retour
- Jour 7 de Salardú à St-Gaudens (1 h)

Les temps de trajet sont donnés à titre indicatif, ils restent dépendants d'événements incontrôlables et imprévisibles (conditions météo, de circulation, etc.). Les transferts routiers sont assurés par des taxis ou des transporteurs privés.

GROUPE

4 à 12 personnes.

Dans un souci de convivialité et de sécurité, nous limitons les groupes à 12 participants. Toutefois, le groupe peut exceptionnellement monter à 13 personnes dans le cas où la dernière inscription serait le fait de 2 personnes. Les prestations, les conditions et le prix du séjour resteront dans tous les cas identiques.

La vie de groupe demande parfois de la tolérance, de la patience, un peu de discipline et beaucoup d'humour ! Pensez-y avant de partir en vacances, cela vous aidera à "lâcher prise" et à profiter au mieux de tous les instants. Si vous habitez une région à la gastronomie réputée (ou non), pourquoi ne pas apporter un échantillon de votre terroir à déguster ensemble !

ENCADREMENT

Par un accompagnateur en montagne diplômé (brevet d'Etat) spécialiste de la culture locale.

Tous nos accompagnateurs sont des professionnels passionnés, natifs ou résidant depuis longtemps dans les Pyrénées. Ils sauront vous faire partager ou rencontrer une culture, une histoire, un berger ou un vigneron... un pays. Au détour d'un chemin (ou parfois hors sentier), ils vous feront découvrir l'isard ou le vautour, l'oursin, le cèpe ou la girolle à déguster, la grotte cachée à visiter...

DATES & PRIX

07/02/21 au 13/02/21
14/02/21 au 20/02/21
21/02/21 au 27/02/21

28/02/21 au 06/03/21
14/03/21 au 20/03/21

Prix : 755 € / pers.

Le prix comprend :

- Frais d'organisation
- Hébergement en pension complète
- Transferts prévus au programme
- Encadrement par un accompagnateur (B.E.)
- Prêt des raquettes et des bâtons

Le prix ne comprend pas :

- Acheminement jusqu'aux lieux de rendez-vous et séparation
- Les assurances
- Les transferts et visites non prévus au programme
- Les boissons pendant et en dehors des repas
- Tout ce qui n'est pas mentionné dans "le prix comprend"

ÉQUIPEMENT À PRÉVOIR

Le bagage qui reste à Salardú

Prévoir un seul bagage (sac souple de 10 kg maximum) par personne en évitant les valises rigides autant que possible.

Le couchage en dortoir

- Drap de sac ou drap cousu type "sac à viande" (couvertures fournies)
- Nécessaire de toilette, serviette
- Bouchons d'oreille
- Lampe de poche ou frontale

Le sac à dos

Pour les affaires de la journée et une ou plusieurs nuits en autonomie en refuge ou gîte (40-50 litres).

- Fond de sac (vêtement de pluie, vêtement chaud, lunettes de soleil, crème solaire, trousse à pharmacie, nécessaire de pique-nique)
- Pique-nique du jour et de l'eau en quantité suffisante
- Affaires personnelles (papiers d'identité, carte européenne d'assurance maladie pour les circuits en Espagne et en Andorre, guide faune et flore, appareil photo, etc.)

Le pique-nique

- Gobelet ou quart
- Une boîte hermétique en plastique (environ 0,8 l)
- Couverts légers (fourchette, couteau pliant)
- Gourde (1,5 l minimum) ou poche à eau selon votre préférence

Les chaussures

C'est l'un des éléments les plus importants. Elles doivent être avant tout confortables, imperméables et respirantes. Un bon maintien de la cheville est indispensable. Si vous devez acheter une nouvelle paire, nous vous conseillons d'essayer vos chaussures avant de commencer votre séjour. Ne prenez pas une pointure trop petite, car vos pieds auront tendance à gonfler pendant la marche. Prévoir des chaussures à tiges hautes, avec une semelle de type Vibram avec une bonne accroche. Attention à vos chaussures restées trop longtemps dans un placard, au bout d'un certain temps les semelles se décollent et les coutures peuvent se déchirer.

Les vêtements et équipement spécifiques pour la randonnée

- Veste coupe-vent imperméable (type goretex) ou cape de pluie
- Vêtement chaud (veste polaire ou pull)
- Protection solaire (lunettes, chapeau ou casquette, crème, stick à lèvres)
- Mini-pharmacie : médicaments personnels, compeed pour les ampoules, élastoplaste, gaze, désinfectant, antalgique, biafine, arnica (crème ou granules), une couverture de survie...

Et pour la randonnée en raquettes à neige

- Bonnet ou cagoule
- Masque de ski, utile en cas de mauvais temps
- Gants chauds et imperméables (type ski)
- Veste coupe-vent imperméable (type goretex) ou anorak léger
- Pantalon pour la marche accompagné de guêtres hautes ou pantalon imperméable ou pantalon de ski léger
- Plusieurs paires de chaussettes et sous-vêtements chauds

▶ **Nous fournissons raquettes et bâtons**

Si vous y êtes habitué, vous pouvez utiliser votre propre matériel. Veillez à ce qu'il soit en bon état !

CONSEILS DE LECTURE

- *Dictionnaire des Pyrénées* de André Levy
- *Les Pyrénées* de Claude Dendaletche

CONDITIONS D'ANNULATION

Si vous êtes dans l'obligation d'annuler votre voyage avant son commencement (date de départ), vous devez en informer dès que possible Randonades et l'assureur (si assuré) par tout moyen écrit permettant d'obtenir un accusé de réception. C'est la date d'émission de l'écrit qui sera retenue comme date d'annulation pour facturer les frais d'annulation. Important : l'assureur appréciera, sur la base des documents que vous lui communiquerez directement, la date du fait générateur à l'origine de l'annulation de votre voyage pour vous rembourser les frais d'annulation.

L'annulation de voyage ne dispense pas du paiement intégral du prix du séjour ; toute procédure de remboursement par l'assurance ne peut être entamée qu'à cette condition.

En cas d'annulation, il sera fait application des dispositions énoncées au présent article et du barème suivant :

- à plus de 60 jours du départ : 15 % du prix total du séjour ;
- de 60 à 31 jours du départ : 25 % du prix total du séjour ;
- de 30 à 21 jours : 30 % du prix total du séjour ;
- de 20 à 14 jours : 55 % du prix total du séjour ;
- de 13 à 7 jours : 70 % du prix total du séjour ;
- à moins de 7 jours du départ* : 75 % du prix total du séjour.

*En cas de non présentation le 1^{er} jour au lieu de rendez-vous et à l'heure prévue au programme (dans un délai de 15 minutes), aucun remboursement ne saurait être dû.

En cas d'annulation, quelle qu'en soit la raison, les frais extérieurs au séjour souscrit chez Randonades et engagés par le ou les voyageur(s) tels que frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage et retour au domicile, documents de voyages, ne pourront faire l'objet d'un quelconque remboursement.

L'abandon de votre part au cours de la randonnée ne donne droit à aucun remboursement. Lors d'une inscription à plusieurs : en cas d'annulation de la personne avec laquelle vous deviez partager une chambre (et de non remplacement par une autre personne), le supplément chambre individuelle pourra vous être facturé.

Les primes d'assurances ne sont jamais remboursables.

MODIFICATIONS DE RÉSERVATION

Après l'inscription et avant la date de départ, toute demande de modification de prestations (ajouts ou retraits, prestations supplémentaires, choix d'option, régime alimentaire, changement d'hébergement...), ne peut intervenir qu'avec l'accord préalable de Randonades et le paiement des frais induits avec un minimum de 50€ de frais de dossier.

ASSURANCES

Vous pouvez souscrire, **à l'inscription**, à une ou plusieurs assurances (assistance / rapatriement, annulation, interruption de séjour, bagages) qui s'ajoutent au prix du séjour ; conditions générales des contrats sur demande ou consultables sur notre site internet : <http://www.randonades.com/sejour-randonnee/comment-sinscrire>. Ces assurances ne peuvent prendre effet qu'après le paiement intégral du séjour. La souscription est accessible à tous les résidents européens.

L'assurance annulation

Comprend le remboursement des sommes retenues en cas d'annulation de voyage justifiée avant le départ.

L'assurance interruption de séjour

Comprend le remboursement des prestations non consommées en cas d'abandon justifié pendant le séjour.

L'assurance assistance / rapatriement

Comprend l'assistance aux personnes en cas de maladie ou d'accident pendant le séjour.

L'assurance bagages

Comprend le remboursement en cas de vol, détérioration ou perte de vos bagages pendant le séjour.

RESPONSABILITÉ

Les renseignements indiqués sur nos fiches techniques sont donnés à titre indicatif et ne peuvent engager notre responsabilité. Chaque participant doit se conformer aux règles de prudence et de sécurité données par l'accompagnateur. Randonades se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement compromet la sécurité ou le bien-être du groupe ainsi que de modifier, si les circonstances l'exigent, les itinéraires ou certaines prestations du programme, directement ou par l'intermédiaire de l'accompagnateur qui reste seul juge sur le terrain. Aucune indemnité ne saurait être due.